

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

Date de la convocation : 02/10/19

Affiché du 10/10/19 au 10/11/19

Présents : Patrice VALENTIN, Marie-France GEERAERTS, Jean-Luc BATONNET, Dominique VANDIER, Alain ROYER, Claude BELIN, Denis TRIQUENOT, Jammes DOYEN, Nathalie FOUQUET, François PARIS, Frédérique BORDES, Nicolas PERDREAU, Patricia ROYER, Valérie MELO.

Absente excusée ayant donné procuration : Sandrine ROUSSEAU pouvoir à Frédérique BORDES.

Absente excusée : Alexandra BEDEL.

Absents non excusés : Daniel BISI, Maud MASCIO.

Secrétaire de séance : Claude BELIN

OUVERTURE DE LA SEANCE à 20 h 30 sous la Présidence de M. le Maire, Patrice VALENTIN.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 3 septembre 2019.

Précision est apportée concernant la signature d'un avenant au contrat de bail de la Gendarmerie prolongeant la durée initiale de 2 ans. M. le Maire informe qu'il est toujours en attente d'une réponse à sa demande de rendez-vous avec le Directeur d'Aube Immobilier.

_Prend acte de 11 décisions prises dans le cadre de la délégation consentie au Maire.

A la suite des commissions de travail qui se sont tenues le 5 octobre courant avec les conseillers municipaux, et sur proposition de M. le Maire,

_ Décide de céder partie de l'immeuble sis 4 place du Général de Gaulle correspondant au projet et état descriptif de division en volumes tels que présentés au profit de la SCI du Grand Morin.

Pour donner suite à sa décision du 3 septembre 2019 sur la sécurité routière en agglomération,

_Acte qu'une rencontre a eu lieu le 3 octobre dernier avec les services du Département. Des suggestions et propositions d'aménagements pour réduire la vitesse sur l'Avenue Victor Hugo et la rue du Dr Roux seront faites courant novembre. Ces dossiers pourront bénéficier d'aides financières au titre du produit des amendes de police et de la DETR.

_ Prend connaissance des chiffres relevés sur le radar pédagogique installé rue Léon Bourgeois sur le sens montant de la zone 30 km/h. M. le Maire suggère de finir la campagne de mesure cette semaine et de positionner le radar dans l'autre sens afin d'avoir la lecture dans le sens descendant. La 1^{ère} analyse démontre d'ores et déjà la nécessité de réaliser des aménagements d'amélioration de la sécurité.

Après avoir réuni l'ensemble des éléments, ces 2 dossiers seront soumis à délibération de l'assemblée.

Pour donner suite à sa décision du 3 septembre 2019,

_ Confirme son souhait de soutenir les jeunes résidents à Esternay dans leurs études supérieures pour leurs stages suivis dans un pays Européen au travers d'un dispositif d'aide, l'objectif étant de favoriser le soutien à la mobilité des étudiants et leur offrir l'opportunité de vivre au mieux leur expérience dans le cadre de leur formation et voyage d'étude à l'étranger.

_ Fixe les critères de mise en place de cette aide.

_ Autorise M. le Maire à étudier chaque demande et à procéder au versement de l'aide si les critères retenus sont réunis et les justificatifs produits.

_ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes pour compléter les crédits des opérations en cours.

AFFAIRES DIVERSES

_ Information donnée par M. le Maire sur les mouvements de personnels opérés au sein de la collectivité.

_ L'installation du Médecin à l'Espace Médico-Social est effective depuis le 1^{er} octobre. Il sera présent 3 jours par semaine. Les premiers contacts avec les professionnels du territoire sont positifs.

_ Le bâtiment « La Gare » a subi des dégradations volontaires. 4 volets roulants ont été endommagés. Une plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie.

_ Suivi des affaires sur lesquelles la Commune a pu déposer plainte et où les jeunes ont une obligation de dédommagement envers la commune.

Pour ce qui concerne les dégradations des spots d'éclairage de l'Eglise, M. le Maire a fait savoir au Tribunal qu'il souhaitait que les jeunes identifiés soient, non seulement soumis à des travaux d'intérêts généraux mais aussi à un dédommagement envers la commune qui doit supporter des frais conséquents de remise en état.

_ Etat d'avancement des travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville.

_ La Fête du Livre qui s'est tenue ce dernier dimanche a été un véritable succès. Le nombre de visiteurs est supérieur aux années précédentes. Une belle ambiance que la commune doit au travail des bénévoles, des agents de la bibliothèque et du FREPE.

_ M. Barnet de l'Association Les Amis des Roses de Sézanne viendra dispenser aux agents du service environnement une formation sur les rosiers.

_ Courrier reçu de l'Association pour la Sécurité des Usagers de la RN 4 (ASUR4) sollicitant l'avis du conseil municipal concernant leur souhait de voir l'intégralité de la RN4 mise à 4 voies. Un courrier de réponse informant que la commune apprécie et soutient leur démarche sera adressé.

_ M. le Maire informe qu'il a été sollicité sur les problématiques d'éclairage nocturne et de pollution lumineuse. Il demande aux élus de réfléchir sur ces 2 informations qui seront à discuter lors du prochain conseil municipal. M. le Maire précise qu'il reste ouvert à toute discussion sur ces sujets.

_ Les réunions de chantier pour la réhabilitation de la Halle de la Gare auront lieu le mercredi après-midi. Les offres sont en cours de négociation avant attribution des marchés. M. Jean-Luc BATONNET sera en charge du suivi d'opération.

_ Début des travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes et co-financés par la Commune (rue Pasteur, rue des Acacias et rue de Genève). La durée estimée des travaux est de 4 à 5 semaines. Des travaux seront également réalisés sur la zone du Rouget. M. Alain ROYER est en charge du suivi des opérations.

_ Mme Marie-France GEERAERTS informe que l'après-midi organisée dans le cadre de la semaine bleue s'est bien passée. Beaucoup d'animations, chants, chorales, musique avec les enfants des écoles mais peu de personnes âgées.

_ La date de la collecte nationale de la Banque Alimentaire n'est pas encore connue.

_ Déplacement d'une délégation Allemande à Esternay ce week-end pour la soirée bavaroise. Mme Nathalie FOUQUET précise que le Comité Franco-Allemand n'est toujours pas dissout.

_ Les conseillers municipaux informent de la fin d'activité par les gérants actuels de la superette DIAGONAL. Commerce qui participe à la vie de la place. Le conseil municipal souhaite aux repreneurs la même volonté de tenir et apporter ce service en cœur de ville, comme l'ont fait pendant de nombreuses années les époux PERIN.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 45.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Patrice VALENTIN

Vu le secrétaire de séance

